



COMPTE-RENDU DE REUNION

à transmettre au plus tard 1 semaine après la réunion

COMMISSION Féminine		
Date : 04/09/21	Heure : 10H00	Lieu : District de l'Orne
Animateur :	Hervé MATYNIAK – Clément LOUDJANI	
Secrétaire de séance :	Hervé MATYNIAK	
Participants :	Elisa MONIN – Matthieu DUPUY – Rodrigues JOUIN – Thierry AUBERT	
POINT 1 A L'ORDRE DU JOUR – Adoption PV		
Présenté par :	Hervé	
Discussion :	Adoption du PV du 06/07/21	
Conclusions :	PV adopté	
Plan d'actions	QUI ?	POUR QUAND ?
RAS		
POINT 2 A L'ORDRE DU JOUR – Préparation journée 26 septembre		
Présenté par :	Hervé et Clément	
Discussion :	Règlement du tournoi	
Conclusions :	<p>REGLEMENT DU TOURNOI FOOT A 8 SUR HERBE</p> <p>Article 1 : Un Tournoi de Foot à 8 sur herbe est organisé par la commission féminine du District de l'Orne de football le dimanche 26 septembre 2021 sur les terrains de l'Aigle (Groupe Est) et de St Georges les groseillers (Groupe Ouest).</p> <p>Article 2 : Il n'est pas demandé de droit d'engagement L'inscription se fait via l'invitation envoyée par le secrétariat du district à tous les clubs</p> <p>Article 3 : Chaque équipe peut présenter 8 joueuses + 4 remplaçantes. Pour le bon déroulement du tournoi il est demandé à chaque équipe de fournir un arbitre central et un arbitre assistant</p> <p>Article 4 : Le tournoi débute à 9h30 précises sur 2 terrains en herbe à 8.</p> <p>Article 5 : Le matin du tournoi, chaque dirigeant d'équipe complète une fiche où il reporte le nom du club ; les noms et prénoms des joueuses, dirigeantes, arbitres En outre, le dirigeant y atteste avoir pris connaissance du règlement et décline toute responsabilité de l'organisateur en cas d'accident ou de vol.</p> <p>Article 6 : Les équipes seront appelées suffisamment tôt en particulier lors du match précédent. Les horaires des matchs seront affichés auprès de la sono. Tout retard supérieur à quelques minutes (4 ou 5) entraîne comme résultat match perdu</p> <p>Article 7 : Le tournoi comporte 2 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La phase de classement par poules - La phase finale de classement 	

	<p>Article 8 : Déroulement du tournoi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le temps de jeu est de 10 minutes <p>Article 9 : Lors de la phase de poules, le décompte de points s'effectue comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Victoire : 4 points - Match nul : 2 points - Match perdu : 1 point <p>En cas d'égalité de points au classement, l'avantage est donné à la meilleure attaque, puis à la différence de buts. Sur la deuxième phase en élimination directe et jusqu'à la finale incluse, si le résultat est toujours de parité, le vainqueur sera désigné après une séance de 1 tir au but.</p> <p>Article 10 : Les règles du jeu à 8 s'appliquent pendant l'ensemble du tournoi</p> <p>Article 11 : Chaque responsable vérifie auprès de l'arbitre le score de la rencontre dès la fin du match ; aucune contestation ne sera possible à la table de marque</p> <p>Article 12 : L'organisateur se réserve le droit d'exclure définitivement du tournoi tout joueur ou toute équipe qui aurait un comportement contraire à la morale sportive.</p> <p>Article 13 : Une récompense sera remise à chaque équipe et chaque joueuse à la fin du tournoi</p> <p>Article 14 : Un challenge précision sera proposé en parallèle du tournoi. Toutes les joueuses inscrites pourront y participer. Une récompense sera remise à l'équipe ayant le meilleur score</p> <p>Article 15 : En fonction de l'évolution des directives nationales concernant la crise sanitaire, l'organisateur se réserve le droit d'annuler le tournoi à tout moment.</p>
<p>Discussion :</p>	<p>Equipes engagées et répartition équipes / membres commission</p>
<p>Conclusions :</p>	<p>Site de St Georges des Groseilles (Responsable site : Clément Loudjani) - 10 équipes</p> <ul style="list-style-type: none"> - AS Sarceaux - Entente Putanges / Argentan - AS Magny - US Andaine - CO Ceaucé - AM La Ferrière - AS La selle la forge - JS tinchebray - US Athis - A Léopards St Georges <p>Membres de commission présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clément - Brigitte - Elisa <p>Site de L'aigle (Responsable site : Hervé Matyniak) - 8 équipes</p> <ul style="list-style-type: none"> - ES Ceton - AS BERD'HUIS - US Mortagne - US MELOISE - Olympique Alençon - AS Courteille - AM Gacé - US Le Sap <p>Membres de commission présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hervé - Matthieu

	- Thierry	
Discussion :	Protocole sanitaire	
Conclusions :	<ul style="list-style-type: none"> - Pass sanitaire obligatoire pour tous sauf mineurs - Contrôle à l'entrée par personnes du club support 	
Discussion :	Dotations	
Conclusions :	Récompense tournoi : <ul style="list-style-type: none"> - 200 places pour match Ligue 2 à Caen (cout 600€) Récompense challenge précision : <ul style="list-style-type: none"> - A définir 	
Plan d'actions	QUI ?	POUR QUAND ?
Faire valider protocole sanitaire par Président district	Hervé	06/09/21
Prendre contact avec clubs de l'Aigle et léopards st Georges pour confirmer l'organisation de la journée	Hervé (l'Aigle) Clément (Léopards)	06/09/21
Faire le planning de rotation des matchs	Elisa	24/09/21
POINT 3 A L'ORDRE DU JOUR – engagements championnat		
Présenté par :	Hervé et Clément	
Discussion :	Point sur les engagements	
Conclusions :	<p>Seniors à 8F : 18 Equipes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Olympique Alençon - US Mortagne - ES Cetonnais - AS Berdhuis - Le Mêle sur Sarthe - Courteilles - AS Gacéenne - AS Sarceaux - US Le Sap - US Athis - Entente Putanges Argentan - CO Ceaucé - US Andaine - AM La ferrière - AS Magny le désert - JS de Tinchebray - La selle la forge - Léopards st georges <p>Demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> - FC Argentan 2 (discussion autour de la demande du club de faire évoluer une équipe U18F en championnat seniors à 8 <p>U15F : 11 Equipes</p> <ul style="list-style-type: none"> - US Alençon - FC Argentan - US Athis - AS Berd'huis - OC Briouze - FC du pays Aiglon 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Am La ferrière - AS Magny le désert - AV de Messei - US Mortagne - FC Flers <p>U13F : 7 Equipes</p> <ul style="list-style-type: none"> - US Alençon - US Athis - OC Briouze - ES Cetonnais - JS de Tinchebray - Trun FC en entente avec AS Gacé (1 joueuse U15F à surclasser) - Grpt FC vallée de l'Udon 	
Discussion :	Proposition calendrier	
Conclusions :	<p>Seniors à 8</p> <p>Vu la composition des inscriptions, il est décidé en séance de faire 2 groupes de 9 équipes avec une seule phase aller et retour. A l'issue de la saison, 2 groupes de niveaux seront identifiés pour la saison 2022 – 2023.</p> <p>Le calendrier est ainsi établi en séance</p> <p>Championnats U15F : une consultation auprès des clubs va être faite pour savoir ce qu'ils préfèrent pour le déroulement de la saison.</p>	
Discussion :	Proposition poules	
Conclusions :	<p>Seniors à 8F</p> <p>Poule n° 1</p> <ul style="list-style-type: none"> - O Alençon - US Mortagne - ES Cetonnais - AS BERD'HUIS - Le Mêle sur Sarthe - Courteilles - AS Gacéenne - AS Sarceaux - US Le SAP - <i>Argentan 2 (suivant décision comité directeur)</i> <p>Poule n° 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - US Athis - Entente Putanges Argentan 1 - CO Ceaucé - US Andaine - AM La ferrière - AS Magny le désert - JS de Tinchebray - La selle la forge - Léopards saint Georges 	
Plan d'actions	QUI ?	POUR QUAND ?
Envoyer poules + calendrier au secrétariat et à la commission sportive	Hervé	06/09/21

Voir avec comité directeur pour Argentan 2	Hervé	14/09/21
Championnat U15F : Faire sondage auprès des clubs	Clément	14/09/21
POINT 4 A L'ORDRE DU JOUR - tour de table		
Présenté par :	Groupe	
Discussion :	Tour de table	
Conclusions :	Rodrigues : question sur les U9F → Réponse Clément : années 2015 – 2014 et 2013 Hervé : Prochaine réunion de la commission à programmer début octobre	

Le Président et secrétaire de séance, Hervé MATYNIAK

Mis en ligne le 08/09/2021